

DOC-BOARD-19-11-13

Action humanitaire

Document destiné à l'information et à la discussion

Objectif de cet article

Cet article vise à informer le Conseil d'administration des actualités relatives à nos travaux en matière de coopération internationale, à la suite de la [stratégie de coopération internationale du FEPH](#) adoptée en mars 2019, et porte actuellement sur une action humanitaire inclusive. Les membres du conseil d'administration seront informés des lignes directrices de l'Union européenne et de l'ONU. Un dialogue avec des orateurs experts sera mis en place afin d'obtenir l'avis du conseil sur les activités que le FEPH devrait avoir entreprises en 2020.

Questions destinées au Conseil

- Quel est votre programme d'organisation pour 2020 dans le domaine de l'action humanitaire et dans quels domaines pouvons-nous collaborer ?
- Quelles sont les prochaines dates clés lors desquelles le FEPH devrait s'engager en 2020 ?

Séance du Conseil

Deux oratrices ont été invitées à prendre la parole devant le Conseil le dimanche 10 novembre. Il s'agit de :

- **Mme Riikka MIKKOLA**, conseillère principale, Politique et financement humanitaires, [Unité de l'assistance et de la politique humanitaires](#), ministère des Affaires étrangères de Finlande.

Mme Mikkola parlera du travail de la Finlande en sa qualité de coprésidente

du groupe de travail sur l'action humanitaire du [réseau Global Action on Disability \(GLAD\)](#). Elle nous informera également du lancement des « Directives du Comité permanent interorganisations (IASC) sur l'action humanitaire et les personnes handicapées ».

- **Mme Marjo Heinonen**, directrice générale, [fondation Abilis](#).

Mme Heinonen parlera du travail de la fondation Abilis dans l'action humanitaire.

Contexte

Au mois de février, le Conseil du FEPH a adopté la [nouvelle stratégie du FEPH pour la coopération internationale](#) 2019-2022. L'action humanitaire fait partie du cinquième objectif de la stratégie, qui met l'accent sur « l'innovation et l'apprentissage ».

En 2019, les principales activités du FEPH liées à l'action humanitaire devaient se concentrer sur le suivi des lignes directrices de la DG ECHO sur l'action humanitaire ainsi que des « lignes directrices du Comité permanent inter agences (IASC) sur l'action humanitaire et les personnes handicapées ».

La « [note d'orientation de la DG ECHO sur l'inclusion des personnes handicapées dans les opérations d'aide humanitaire financées par l'UE](#) » est désormais finalisée.

Le FEPH a été consulté lors de la phase de conception en 2018. Cette nouvelle note d'orientation a été [lancée](#) avec la DG ECHO, le ministère finlandais des Affaires étrangères, de l'Humanité et de l'Inclusion et le FEPH lors des [Journées européennes du développement](#) en juin 2019. Le FEPH a également officiellement demandé à la DG ECHO de rejoindre le réseau [Global Action on Disability \(GLAD\)](#) et de contribuer au groupe de travail du GLAD sur l'action humanitaire.

Nous profitons également de notre présence en Finlande pour organiser une séance au sein de ce comité afin de sensibiliser nos membres à l'action humanitaire. Le ministère finlandais des Affaires étrangères est coprésident du [groupe de travail sur l'action humanitaire](#) du réseau GLAD et sera en mesure de présenter ses travaux et les progrès réalisés autour des directives du Comité permanent interorganisations.



Funded by
the European Union

EU2019.FI



Ympäristöministeriö
Miljöministeriet
Ministry of the Environment



MINISTRY OF
SOCIAL AFFAIRS AND HEALTH



Ministry for Foreign
Affairs of Finland



MINISTRY OF TRANSPORT
AND COMMUNICATIONS



Työ- ja elinkeinoministeriö
Arbets- och näringsministeriet

Pour rappel, le FEPH a organisé la consultation européenne sur les lignes directrices du IASC en décembre 2018 avec Human Rights Watch. Les lignes directrices seront lancées aux Nations Unies à New York à la mi-novembre et à Genève à la fin de l'année. Ces deux dates doivent encore être confirmées.